



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 07 AVRIL 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE ET DE STATIONNEMENT

6 Grand'Route – La Borne

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 26.03.2026, par SDEL BERRY, TSA 70011 chez Sogelink, 69134 DARDILLY Cedex ;
- Afin de permettre le bon déroulement de la modification de branchement sur façade, sis 6 Grand'Route – La Borne, à HENRICHEMONT, le 30 avril 2026 ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à SDEL BERRY, TSA 70011 chez Sogelink, 69134 DARDILLY Cedex, sis 6 Grand'Route – La Borne 18250 Henrichemont le 30 avril 2026 ;

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 6 Grand'Route à la Borne – 18250 Henrichemont pendant le temps de l'intervention.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Frank JANSONNIE

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le
18.04.2026
Publié sur le site de la commune le

09 AVR. 2026

